

POURSUIVONS LA LUTTE LE 28 JUIN 2018 !

Depuis plusieurs mois, les luttes s'intensifient dans nos secteurs professionnels. En cause, les annonces de plans sociaux (Carrefour, Cora, Auchan, Monoprix, Intermarché...), alors que dans le même temps, les dividendes des actionnaires augmentent. Ces entreprises continuent à bénéficier d'exonération de cotisations salariales, du CICE, sans contrôle ni contrepartie.

En fait, tout le secteur du Commerce et des Services est touché par ces restructurations, laissant des milliers de salarié.e.s dans un désarroi total face à un Patronat et un Gouvernement mutiques, voire méprisant.

En effet, les politiques mises en œuvre relèvent d'une logique de casse de nos acquis et de nos conquies sociaux, réduisant notre pouvoir d'achat, entre autres, et aggravant la paupérisation des salarié.e.s de nos secteurs.

C'est dans ce climat dégradé au sein de nos secteurs que la convergence des luttes Privé comme Public prend tout son sens.

Dans la continuité de nos nombreuses actions, comme celles du 22 mai 2018 devant la Gare Saint-Lazare, du 26 mai 2018 et du 15 juin 2018 devant l'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour, afin d'exiger une meilleure répartition des richesses et l'arrêt de tous les plans sociaux, notre Fédération appelle à la mobilisation du plus grand nombre de salarié.e.s pour toutes les initiatives locales et départementales, dans la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle dans la plus grande unité possible le 28 JUIN 2018.

**FAISONS DU 28 JUIN UNE GRANDE JOURNÉE
DE REVENDICATIONS ET DE MOBILISATIONS !**

Des initiatives seront organisées partout sur le territoire.



LA FEDERATION COMMUNIQUE

JOURNÉE D'ACTION DU 28 JUIN 2018

« LES TRAVAILLEURS VAINCRONT SUR LEURS LIEUX DE TRAVAIL »

Les choix politiques, économiques, sociaux, culturels, militaires et policiers du tandem Macron/Medef poursuivent les stratégies réactionnaires pur jus. Les réformes rétrogrades se succèdent et approfondissent encore les inégalités, poussant une part toujours plus importante de la population dans des impasses. Casse du Code du travail, des droits syndicaux, des services publics et de la fonction publique, de la formation professionnelle, des retraites, de la Sécurité sociale... la besace de Macron s'alourdit chaque jour. Complètement hors sol, Jupiter déterre maintenant Clémenceau, l'un des ennemis les plus acharnés de la classe ouvrière de la période de la 1^{ère} guerre mondiale, au nom d'un rassemblement national des Français contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. On a les références qu'on peut !

Le patronat de nos professions embraye le pas. Remise en cause des acquis sociaux et syndicaux, dégradation considérable des conditions de travail, aggravation de la précarité, mise en cause des conventions collectives, bas salaires sont des réalités quotidiennes que subissent les salariés.

Aussi, de nombreuses luttes se développent-elles dans toutes les professions et sur tout le territoire, comme les manifestations des retraités le 14 juin auxquelles ont participé de nombreux retraités de nos professions. Loin de la résignation ânonnée comme un mantra par le gouvernement et les médias aux ordres, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes, les travailleurs sont mobilisés pour refuser cette casse et construisent des alternatives comme à la Sncf, dans l'énergie, les hôpitaux et dans nombre d'entreprises et secteurs de nos professions.

A l'appel de la CGT, de FO, de l'UNEF, de l'UNL et de FIDL, une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle est programmée le 28 juin. Cette nouvelle journée est la preuve de notre détermination et de l'élargissement de la contestation. Elle s'inscrit dans un processus revendicatif de construction du rapport des forces qui se poursuivra pendant l'été et à la rentrée. De nombreuses luttes, initiatives, mobilisations s'organisent dans les entreprises, sur les lieux de travail, pour exiger la satisfaction des légitimes revendications des travailleurs.

La Fédération appelle l'ensemble de ses syndicats à s'engager le 28 juin, sous toutes les formes décidées avec les salariés, pour faire de cette journée une réussite revendicative. « Les travailleurs vaincront sur leurs lieux de travail », un des mots d'ordre de 68, est toujours d'actualité.

Montreuil,
Le 15 juin 2018



Paris, le 20/06/2018

MOBILISATION POUR LES DROITS SOCIAUX ET POUR LE SERVICE PUBLIC : TOUTES ET TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE ET EN ACTION LE 28 JUIN !

Fédération Nationale
des Syndicats du Spectacle,
du Cinéma, de
l'Audiovisuel
et de l'Action Culturelle
CGT

14-16 rue des Lilas
75019 Paris
tél. 01 48 03 87 60
fax. 01 42 40 90 20

Le gouvernement a lancé une vaste offensive de démontage des droits sociaux comme des services publics.

Dans le champ du ministère de la culture, l'attaque vise autant l'audiovisuel public que le spectacle vivant, notamment les différents opérateurs que sont les opéras et théâtres nationaux. La discussion budgétaire, dont les arbitrages auront lieu cet été, annonce une cure d'austérité sans précédent, et ce malgré les plans déjà néfastes des précédents gouvernements.

Le ministère de la Culture est exsangue et n'arrive pas à remplir ses missions. L'emploi est menacé en son sein même mais aussi dans tous les secteurs qui dépendent de son administration : spectacle vivant, audiovisuel et cinéma entre autres.

Les phénomènes de concentration entre les mains de quelques grands groupes qui entendent dicter leur loi, celle du marché, menace l'existence même de nombre de nos activités.

Ce chantage à l'emploi se traduit par une pression sur les revenus des salariés et des auteurs. Nos employeurs profitent de la situation pour refuser les augmentations dues, dans ce contexte de confiscation des richesses produites par notre travail.

Les droits sociaux mutualisés sont dans la même logique de remise en cause. Le projet de loi cyniquement intitulé « liberté de choix de son avenir professionnel » menace l'existence de l'Afdas, qui a pourtant prouvé son efficacité pour permettre l'accès de toutes et tous à la formation continue, salariés permanents et intermittents du spectacle, ou auteurs.

Les ordonnances ont également fragilisé les droits dans les entreprises et menacent des organismes indispensables comme le FNAS ou les CHSCT de branches.

Et le gouvernement entend s'attaquer aux minima sociaux et aux retraites, toujours dans une logique de nivellement par le bas.

Il ignore les propositions que portent la Cgt pour le travail, l'emploi, la lutte contre la précarité, et le besoin de protection sociale.

Pour faire entendre nos revendications et contrer ses attaques, la CGT Spectacle appelle à la grève pour rejoindre les manifestations et dépose un préavis de 24 heures le 28 juin de zéro heure à minuit couvrant l'ensemble des personnels.

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.

LE 28 JUIN 2018

Journée interprofessionnelle

D'ACTION

De longue date, la Fédération Nationale des Industries Chimiques s'est inscrite dans l'interprofessionnalisation des luttes et des actions par la convergence des revendications.

Si, dans nos entreprises, des luttes victorieuses démontrent que les avancées sociales sont liées au rapport de forces établi par les salariés avec la CGT, pour s'opposer aux réformes de la coalition gouvernement/patronat/capital, seules des actions interprofessionnelles nationales pourront nous permettre de gagner sur les revendications et le projet sociétal de la CGT.

Dans ce contexte de régression sociale, de casse du Code du travail, de casse de la protection sociale, de casse des statuts et des Conventions collectives, des Services publics, la FNIC-CGT invite ses syndicats à participer à l'organisation et à s'inscrire dans les actions définies en territoires, en lien avec les Unions départementales et locales pour le **28 juin**.

Ce **28 juin**, revendiquons des Conventions collectives de haut niveau, qui ne sont pas que la simple retranscription du Code du travail, sans amélioration des droits pour les salariés et qui s'imposent aux employeurs de nos branches.

NOUS DEVONS REVENDIQUER UN PROJET COMMUN :

- ⇒ Abrogation des lois Rebsamen, El Khomri et des ordonnances travail ;
- ⇒ Augmentation immédiate du SMIC, des salaires et des pensions ;
- ⇒ L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- ⇒ 32 heures de travail hebdomadaire pour un temps plein ;
- ⇒ La retraite à taux plein à 60 ans, avec départ ; anticipé pour travaux pénibles ;
- ⇒ Le 100 % sécu
- ⇒ ...

Face à l'arrogance d'un pouvoir qui mène une lutte des classes contre les plus pauvres (baisse des APL, minima sociaux, augmentation de la CSG), c'est dans une riposte collective, salariés du privé et du public, retraités, privés d'emploi et de la jeunesse que nous gagnerons nos droits et défendrons notre modèle social.

Entre 2009 et 2016, sur 100 euros de bénéfices des entreprises du CAC 40 :

67,4 € ont été versés aux actionnaires,
27,3 € ont été réinvestis dans l'entreprise
5,3 € ont été distribués aux salariés

En clair, nous n'avons jamais autant travaillé pour continuer d'enrichir les riches !

**Il y en a assez !
Il faut changer de logique politique et économique !**

Nous sommes face à une offensive globale du monde capitaliste, personne n'est épargné sauf les plus riches.

C'EST EN DONNANT DES PERSPECTIVES POSITIVES AUX SALARIÉS QUE POURRA SE DÉVELOPPER LA RIPOSTE GLOBALE AU PLAN DE SOCIÉTÉ PATRONAL QU'ON NOUS IMPOSE AUJOURD'HUI !

Convergeons la lutte dans les entreprises de l'énergie !

Depuis plusieurs semaines, les travailleurs du service public du gaz et de l'électricité, avec les syndicats de la FNME CGT, sont dans la lutte. Cette lutte s'organise sous plusieurs formes avec des salariés grévistes qui occupent des sites, interpellent et envahissent des comités d'établissements ainsi que de commissions secondaires du personnel, ou encore interpellent la population et des élus de la Nation pour démontrer leur attachement à la nécessité d'un service public avec des garanties collectives et statutaires de haut niveau.

Avec plus de 150 sites de travail impactés par ce mouvement dans les entreprises GRDF, ENEDIS et SERVAL, les salariés revendiquent une hausse de leur pouvoir d'achat et un réel service public de l'énergie de proximité, avec des effectifs conformes à leurs missions statutaires.

A l'inverse, le patronat, notamment des industries électriques et gazières, aidé par un gouvernement néolibéral n'a de cesse de dégrader le service public et de mépriser les salariés qui font au quotidien tourner ces entreprises. L'annonce de la privatisation d'ENGIE embarquée dans la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) va dans le sens de cette analyse.

La colère monte dans le pays et bien au-delà des agents de la distribution électrique et gazière car des salariés de centrales nucléaires et thermiques ont rejoint le mouvement sur leurs propres cahiers revendicatifs locaux. Plus que jamais, la période se prête à faire converger les luttes et les revendications des salariés pour que le patronat et le gouvernement entendent et acceptent nos exigences !

Même si leur objectif commun est de rendre toujours plus riche ceux qui ont tout en ghettoïsant le reste des travailleurs, cette bataille s'inscrit dans une lutte entre classes sociales et Victor Hugo ne serait pas dépaycé... Pour la FNME CGT, le but c'est l'émancipation collective et non l'individualisme au profit des plus riches prôné par le monarque Macron et sa petite bourgeoisie qui l'entoure tels le Président Levy pour EDF (ENEDIS étant sa filiale) et la Directrice Générale Kocher pour ENGIE (GRDF étant sa filiale), pour ne citer qu'eux.

De même, nos combats contre l'ouverture des concessions hydrauliques aux appétits financiers de l'Europe libérale, les fermetures des centrales thermiques à partir du charbon d'EDF et UNIPER, la fermeture de la centrale de Fessenheim, la fermeture des dispatching régionaux RTE, le dumping social et les suppressions massives d'emplois dans les entreprises des IEG sont plus que légitimes et nécessaires pour s'assurer que le service public puisse encore répondre à l'intérêt général et aux besoins de la population.

Que dire de la casse organisée de nos protections sociales, de nos retraites, de la réduction des moyens de proximité pour nos SLVie et la casse de nos statuts. Une honte !!

Il faut stopper dès à présent la tentative de hold-up organisée par le patronat des IEG et certaines autres fédérations syndicales sur les excédents de la CAMIEG, cet argent doit uniquement servir l'amélioration des remboursements de santé.

Nos oppositions à la privatisation totale d'ENGIE avec ses conséquences sur les centres d'appels, l'activité GNL, l'avenir des stockages gaziers, les fermetures de boutiques de proximité et la réalisation des missions de service public vont de pair avec la stratégie industrielle et sociale d'EDF.

Cette politique libérale et capitaliste se place dans un contexte où les remontées de dividendes illégitimes aux actionnaires de ces deux groupes sont faramineuses !

Toutes ces oppositions et luttes sont dérangeantes pour nos gouvernants. C'est pour cela qu'ils veulent criminaliser l'activité syndicale par des assignations au tribunal par ENEDIS, comme à Aix en Provence et Marseille, voir des lettres d'entretiens préalables à GEG. Proprement scandaleux !!!

Face à cela, une seule réponse possible, Résistance !!!

Cette résistance doit être collective !!!

Créons les conditions de l'élévation du rapport de force en gardant ceux qui luttent et en allant chercher ceux qui n'y sont pas encore. Résister doit être notre riposte globale à toutes les attaques que nous subissons et cela passe forcément par gagner la mise en place d'un nouveau service public de l'énergie.

Cette résistance collective, c'est notre bien commun, pour l'intérêt général !!

Attention, à toutes celles et ceux qui s'attaquent à un militant de la CGT, vous vous attaquez à toutes la CGT ! Vous êtes et serez toujours nos ennemis de classe, nous résisterons collectivement !

Forte de ce constat, la FNME CGT revendique un service public de l'énergie et des mines dans l'intérêt des usagers avec :

- La création d'emplois statutaires pour répondre aux besoins des usagers avec la ré-inter-nalisation des activités.
- L'arrêt des suppressions d'emplois, des fermetures d'agences et de dispatching.
- Une politique industrielle nationale sur la production d'énergie avec l'arrêt des fermetures de centrales (thermiques et nucléaires) et des privatisations (hydraulique).
- L'augmentation du SNB de 200 € pour tous les agents.
- L'octroi de 4 NR pour tous.
- La revalorisation des pensions retraites.
- Des moyens bénévoles pour répondre aux besoins des agents dans nos SLVie.
- Une protection sociale minière et dans l'énergie de haut niveau.
- L'arrêt de la criminalisation de l'activité syndicale.

Trois dates à retenir pour participer à cette lutte en grève :

21 juin 2018,

la FNME CGT appelle l'ensemble des travailleurs des entreprises du champ de la FNME CGT à la grève et à toutes autres formes d'actions pour élever le rapport de force.

26 juin 2018,

la FNME CGT appelle les agents du secteur GAZ à un rassemblement devant la Tour ENGIE à La Défense.

28 juin 2018,

la FNME CGT appelle l'ensemble des travailleurs à participer pleinement à la journée d'action interprofessionnelle de grève, en portant les revendications pour un service public de l'énergie et minier dans l'intérêt des usagers, en participant aux manifestations et toutes autres formes d'actions qui conviendront aux travailleurs en lutte.



Appel du 28 juin 2018

Le gouvernement poursuit et accélère sa politique sociale régressive, le constat est sans appel : **Il s'agit d'en finir avec protection sociale solidaire et universelle.** Malgré un exercice désormais classique de discours démagogique pour cacher l'inexistence des mesures sociales et une stratégie de détricotage de la protection sociale à la française, aucun doute n'est permis quant au projet déjà bien entamé.

Nous ne pouvons pas rester sans réagir, nous devons continuer le combat, plus que jamais, dans un contexte difficile, **mais il n'y pas de victoire sans la lutte !**

Pour Macron, comme pour ses amis du MEDEF, le but du « pognon » est d'abord d'aller grossir les profits de ceux qui en ont déjà bien assez, en réduisant toujours la part de ceux qui n'en ont pas, et en leur retirant les droits dont ils disposent.

Le travail continue à se précariser dans le secteur des aides à domicile. A pôle emploi les tensions n'ont jamais été aussi vives avec un taux chômage qui ne recule pas. Dans la sécurité sociale, les COG viennent encore entériner la poursuite des suppressions d'emplois (8000 dans la maladie, 2200 dans la famille...). La suppression du RSI et la dégradation des conditions de travail dans la MSA, sans oublier les mutuelles et les Groupes de Protection Sociale en perpétuelle réorganisation conduisant à des licenciements, complètent le tableau noir de la remise en cause de notre modèle social. La prochaine victime sera notre système de retraite.

Alors oui il nous faut lutter, à l'image de nos camarades cheminots qui mènent un combat exemplaire et à qui nous réitérons notre soutien total.

C'est pourquoi la fédération FNPOS CGT appelle tous les syndicats, sur tout le territoire, à se prendre part aux initiatives locales, dans des mobilisations pouvant aller jusqu'à la grève.

« La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat » H. KRASUCKI

APPEL DE LA CEF DU 20 ET 21 JUIN 2018

La CEF de la FNPOS CGT, réunie les 20 et 21 juin, a débattu des conséquences délétères des projets antisociaux qui nous touchent au plus près :

- *Loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) ;*
- *Plan Buzyn pour les maisons de retraite ;*
- *Réforme Pénicaud de la formation professionnelle ;*
- *Plan de suppressions de milliers d'emplois dans la protection sociale ;*
- *Attaques sur l'assurance chômage ;*
- *Offensives sur l'aide, l'accompagnement et les soins à domicile ;*
- *Suppression du RSI ;*
- *Dégradation des conditions de travail dans toutes les professions relevant de notre champ fédéral.*

Elle constate que M. le président de la République (un tempérament taquin pourrait nous amener à l'appeler « Manu », mais nous nous en garderons) et le gouvernement de M. Philippe, loin de prendre en considération les inquiétudes et revendications des salariés, persistent à considérer que le salut économique de la France ne peut venir que du patronat et de la dynamique concurrentielle du secteur privé marchand.

Quand Manu – pardon, M. le président de la République – laisse entendre que le « pognon de dingue » englouti dans les minima sociaux ne donne pas le retour sur investissement escompté, il semble négliger le fait que la responsabilité n'en incombe pas à leurs bénéficiaires. Nous l'attribuerions plus volontiers à un patronat subventionné pour embaucher, mais qui s'en exonère avec une légèreté qu'un examen objectif oblige à caractériser de coupable. Doit-on rappeler les 60 milliards au titre du CICE pour le grand patronat ? Les 40 milliards d'exonération de cotisations patronales ?

À ces déclarations provocatrices complaisamment relayées par des médias enthousiastes, il nous faut opposer le refus de ne pas se plier aux injonctions brutales des technocrates et affirmer notre détermination à faire du progrès social l'horizon de la seule politique digne d'être menée.

Aussi, la journée d'action du 28 juin doit constituer un rappel vigoureux de nos exigences. Et ensuite ? La période estivale n'étant pas propice à la tenue de grandes manifestations, la mobilisation de nos forces devra porter sur la propagande, en particulier sur notre proposition, réaffirmée à notre dernier CFN, du 100 % Sécu, et en prenant appui sur notre campagne fédérale « Emploi, salaires, protection sociale : l'antidote au plan Macron ».

Soyons à l'offensive, soyons déterminés à créer par l'action collective le rapport de force nécessaire, à soutenir le mouvement des camarades cheminots et à mettre en œuvre, dès à présent, les conditions favorables aux grèves et aux manifestations qui ne manqueront pas de survenir à la rentrée.

Et d'ici là, tous en grève et dans l'action le 28 juin !

« LA RÉGRESSION SOCIALE NE SE NÉGOCIE PAS, ELLE SE COMBAT ! »

HENRI KRASUCKI



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

MOBILISATION ET ACTION LES 28 ET 29 JUIN POUR LE PROGRES SOCIAL ET GAGNER UN STATUT POUR TOUS LES METALLOS

La FTM-CGT et ses syndicats ont la volonté de poursuivre leurs efforts pour continuer à élever le rapport de forces dans notre profession.

Peser sur le contenu des négociations nationales face à l'UIMM et dans chacune des entreprises, nécessite de poursuivre nos campagnes de distribution de tracts, de journées d'études, d'explication et de conviction ainsi que de prises d'initiatives afin que les métallos gagnent une Convention Collective Nationale (CCN) de haut niveau.

La FTM-CGT a décidé d'un nouveau temps fort d'actions en appelant, dans toutes les entreprises où nous sommes organisés, **à 1 H de grève minimum le 29 juin prochain**, date d'une nouvelle séance de négociation à l'UIMM, pour porter ensemble nos revendications, notamment sur temps de travail pour une réelle réduction du temps de travail à 32 H, sans perte de salaire et créatrice d'emplois stables.

La FTM-CGT est engagée dans un processus de mobilisation pour permettre la préparation d'initiatives d'actions décidées en des assemblées générales avec les syndiqués et les salariés.

Réunies le 12 juin dernier, **les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, UNEF, UNL et FIDL ont décidé d'une mobilisation interprofessionnelle, avec la plus grande unité possible, pour la journée du 28 juin 2018** ayant pour objectif de porter partout sur le territoire nos revendications communes (pouvoir d'achat, défense du secteur public comme privé, maintien des statuts, etc).

La FTM-CGT veut participer aux mobilisations interprofessionnelles et unitaires qui sont de nature à rassembler et faire converger les luttes.

Pour cela elle propose d'articuler la bataille revendicative du « général au particulier », en participant activement aux deux actions des 28 et 29 Juin prochain.

Ces journées de lutte sont complémentaires et permettront de développer le rapport de forces, face aux enjeux liés à la négociation nationale et aux revendications des salariés. C'est aussi **par cette voie que passe l'ancrage revendicatif à l'entreprise et la convergence des luttes.**

La FTM-CGT appelle

- **l'ensemble des salariés de la métallurgie le 28 juin à cesser le travail dans leurs entreprises, pour leurs revendications (salaires, emploi, conditions de travail) et à participer aux manifestations unitaires qui seront organisées dans les territoires.**
- **le 29 juin prochain les syndicats CGT à organiser un arrêt de travail d'une heure minimum dans les entreprises** pour porter ensemble une convention collective nationale de haut niveau.



Préparation de la journée du 28 juin - Note aux organisations

La journée nationale du 28 juin appelée par la CGT, par FO, l'UNEF, l'UNL et la FIDL, se présente pour notre champ fédéral dans un contexte marqué par une nette accélération des attaques gouvernementales contre le statut et les services publics. Les syndicats de la fédération sont invités à se rapprocher de leur UD et union régionale, qui détermineront dans l'unité la forme que prendra cette journée. Par ailleurs, en ce qui nous concerne, et pour permettre aux syndicats de prendre toutes les initiatives qu'ils jugeront utiles, un préavis de grève est déposé sur le plan national.

Conformément à nos attentes, le 28 juin correspond à un jour de grève des cheminots, qui luttent depuis 3 mois avec détermination pour défendre leur statut et l'entreprise nationale SNCF, les deux éléments étant intimement reliés. Comme chez les cheminots, nous avons établi le lien entre les remises en cause du statut et les remises en cause des services publics. Le 28 nous permettra d'affirmer l'unité de nos revendications interprofessionnelles et la source commune des attaques que nous subissons.

Dans notre champ fédéral, le rapport du comité Action Publique 2022, dont la publication a déjà été décalée 3 fois ne devrait pas être publié dans son intégralité ! Selon nos informations, le gouvernement en extraira ce qu'il entend mettre en œuvre... Mais quoi qu'il en soit, nous connaissons son contenu : c'est celui de la dérèglementation à tous les niveaux.

En ce qui le concerne, dans une audition faite au Sénat le 22 mai dernier, Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat en charge de la fonction publique confirme toutes les dispositions présentées dans le document de concertation sur le « nouveau contrat social des agents publics ». A mots à peine couverts, on nous annonce le passage – sauf dérogation particulière – aux 1607 heures « requises par an », c'est-à-dire le passage à la broyeuse de tous les accords antérieurs au 31 décembre 2001. On nous annonce des assouplissements pour le recrutement de contractuels et la mise en place de « contrats de chantier » adaptés à la fonction publique territoriale. Le 13 juin, le site Acteurs publics indiquait que « l'exécutif ouvre plusieurs milliers de postes de la haute administration aux contractuels ». Il y en aurait 10 000 de prévus, essentiellement dans les collectivités. Il s'agit de permettre à des cadres supérieurs des banques, des compagnies d'assurance, des grandes entreprises du BTP... d'investir les collectivités pour le compte du CAC 40 et accélérer les délégations de service publics et autres privatisations.

Pour mettre en œuvre cette politique, il y a un obstacle majeur à faire voler en éclat : le statut. Le détricotage du statut s'accélère d'autant plus dans la mesure où les collectivités, avec zèle, se sont emparées de l'invitation à expérimenter – c'est-à-dire faire ce qu'elles veulent – faite par le président Macron.

Dans son audition au Sénat, Dussopt a défendu la ligne de l'individualisation des relations entre employeurs et agents publics, notamment en évoquant l'objectif « d'aller plus loin en termes de déploiement de la part individualisée du RIFSEEP ». La question des « sur-effectifs » liés aux fusions-restructurations (le vocabulaire des plans sociaux !) a été évoquée par Dussopt. Il n'est pas possible dans le cadre de cette note d'aborder dans les détails tous les éléments de ce qu'il convient d'appeler une offensive, voire la préparation d'une véritable blitzkrieg (guerre éclair et passage en force) contre l'ensemble de nos droits. Notons cependant l'annonce d'une volonté de « rapprocher les centres de gestion et le CNFPT » qui parachèverait l'éclatement du versant territorial unifié par la formation commune des agents en une multitude de systèmes locaux, certainement concurrentiels les uns vis-à-vis des autres.

Concernant nos **salaires**, le communiqué CGT publié à l'issue du rendez-vous salarial du 18 juin (voir sur le site de la fédération) indique que « Le président des riches et son gouvernement programment une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des agents publics » et invite à renforcer le rapport de force.

Nous le constatons, les **luttés locales** chez les territoriaux ne connaissent pas de ralentissement : bibliothèques, médiathèques, nettoyage, animateurs, agents des routes, ATSEM, Conseil départementaux, communes, SDIS, régions, offices HLM,... Depuis le début de l'année des centaines de luttes, souvent dans des conditions très difficiles mais toujours déterminées, ici contre l'augmentation du temps de travail, là contre les suppressions de poste ou encore pour exiger le retour à des conditions de travail normales, se succèdent.

Dans ce contexte, la journée du 28 juin doit nous permettre de lier nos revendications locales aux politiques nationales et de continuer à alerter les territoriaux sur les intentions destructrices du gouvernement.

A nous de nous saisir de cette date – qui correspond à un jour de grève des cheminots – pour établir une étape dans la mobilisation nécessaire. Au-delà de ce qui concerne les attaques contre notre champ fédéral, le gouvernement engage la même méthode de « concertation » bidon pour démanteler notre système de retraite par répartition fondé sur le salaire socialisé et la solidarité intergénérationnelle. A l'occasion de la journée du 28 juin, la Fédération des Services publics réaffirme son attachement à la CNRACL et son refus de tout système de retraite par point.

Merci de faire remonter à la fédération vos tracts, initiatives et les résultats de celles-ci. Ces éléments seront de nature à préparer le comité national fédéral de rentrée (13 et 14 septembre) qui prendra des dispositions – en lien avec les propositions confédérales - pour lier notre action revendicative, nos mobilisations avec la dernière phase active de préparation des élections professionnelles (dépôt des listes le 27 octobre).

Montreuil, le 19 juin 2018



Montreuil, le 19 juin 2018

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
127, rue de Grenelle
75700 PARIS SP 07

N/Réf : BT/AT
N°179 - 20180619

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour le jeudi 28 juin 2018

Madame et Messieurs les Ministres,

Dans le cadre de l'appel à la journée d'action intersyndicale initiée par la CGT, FO, l'UNEF, l'UNL et la FIDL, et pour permettre aux personnels des collectivités d'engager les actions qu'ils jugeront nécessaires de prendre ce jour-là, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) pour le jeudi 28 juin 2018.

Avec les personnels qui décideront la grève, notre organisation portera notamment les revendications suivantes, tant sur le plan national que local :

- ✓ Une réelle négociation salariale, immédiate, avec le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ✓ L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;

... / ...

- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuelles, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (comité technique et CHSCT) ;
- ✓ L'arrêt des processus de remise en cause des régimes des modalités d'organisation du temps de travail, le respect du cadre des 35h et des dispositifs négociés avant 2001 ;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers, dont la CNRACL, ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité ;
- ✓ Le rétablissement du 1% CNFPT.
- ✓ L'abandon du projet de décret régressif portant sur le congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS).

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT



Secrétaire général

Le 28 juin, TOUS ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LA CASSE SOCIALE

La CGT est engagée, dans la construction d'un rapport de forces, dans l'unité la plus large possible, en mobilisant toutes ses structures en territoires pour faire du 28 juin une grande journée de revendications et de mobilisations en allant, notamment, à la rencontre des travailleurs et de la jeunesse.

La CGT TRANSPORTS appelle à une journée de fortes mobilisations, partout sur le territoire, le jeudi 28 juin 2018 pour combattre les régressions sociales mises en œuvre par le gouvernement sur injonction du patronat.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux salariés(es) des divers secteurs du transport routier, l'heure est à la défense des valeurs essentielles comme notre modèle social.

La CGT TRANSPORTS s'insurge d'une remise en cause de notre protection sociale (CFA, CARCEPT, IPRIAC, etc...) dans un contexte d'explosion des inégalités où le gouvernement ne cherche qu'à ponctionner les plus précaires entraînant une austérité sans précédent.

Ces politiques mises en œuvre relèvent d'une logique d'individualisation au prix de la casse des statuts et des droits collectifs à tous les niveaux. Elles mettent à mal l'équité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale.

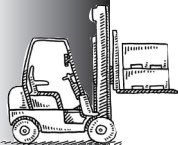
DANS LA BRANCHE DES TRANSPORTS ROUTIERS ET ACTIVITES AUXILIAIRES LE DIALOGUE SOCIAL EST AU POINT MORT !

Blackout total du gouvernement sur les suites de l'accord du 4 octobre 2017. Nous sommes toujours dans l'attente malgré les différents courriers de la Fédération, du respect des engagements du gouvernement quant à la transposition réglementaire des dispositions négociées dans cet accord pour la branche portant sur les amplitudes, les coupures, les vacances et l'indemnisation des frais professionnels, (repas, découchés....) pour les différents secteurs.

Au-delà du devenir de cet accord, bien d'autres dossiers en cours de négociations « déloyales » restent dans l'incertitude comme :

➔ **Les Congés de Fin d'Activité (CFA), l'accord du 19 avril 2017 précise bien les contours de la négociation qui doit aboutir à conforter les CFA au plus tard le 31 décembre 2019.**

➔ **Les classifications, doivent prendre en compte les compétences et savoir-faire des salariés et non de permettre une mobilité professionnelle et la polycompétence voulues par les employeurs.**



L'UE met notre santé et la sécurité des usagers en danger !

Quand l'acheminement des marchandises et des passagers passe avant toute règle de sécurité routière et de santé des salariés du Transport Routier !

Une casse sociale sans précédent dans les transports routiers voulue par l'Union Européenne s'ouvre si nous ne combattons pas pour modifier le « paquet mobilité » !

DIRECTIVE DÉTACHEMENT

- ♦ Exclusion totale du transport international de passagers du champ d'application de la directive.
- ♦ Exclusion totale du cabotage et du transport international des règles d'application de la directive.

TEMPS DE CONDUITE ET DE REPOS

- Adoption de la période de référence de 4 semaines,
- La pause quotidienne de 45 minutes pourra être prise en trois tranches de 15 minutes chacune,
- Adoption du repos hebdomadaire dans les véhicules,
- 12 heures de conduite sur une journée,
- Transport de voyageurs prolongation du temps de travail à 16 heures deux fois par semaine et prolongation de la dérogation de 12 jours au transport national (ce qui signifie conduire 12 jours de suite sans aucun jour de congé).

Le patronat français reste muet sur ces sujets !!

PLUS DE TEMPS DE TRAVAIL ET DE CONDUITE ET MOINS DE REPOS POUR LES CONDUCTEURS



IL Y A URGENCE A REFUSER TOUTES CES PRATIQUES DE DUMPING SOCIAL !

Le 3 juillet à Strasbourg, **UNISSONS-NOUS** contre LES RECULS SOCIAUX, combattons tous les mauvais coups en décidant d'agir **ENSEMBLE** pour obtenir d'autres solutions en matière de salaires, d'emplois, de retraite, de protection sociale, de services publics...

Tous ensemble imposons d'autres choix !

Il n'y a pas de victoire sans combats ! Pas de triomphe sans luttes !

BULLETIN D'ADHESION ⇨ Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT
Transport Routier et Auxiliaires du transport

Nom : Prénom : n° Tel :
Adresse : Ville mail :

Entreprise : code APE :
Adresse :

Bulletin à transmettre à la FNST CGT - 263 rue de Paris / Case 423 / 93514 Montreuil cedex
ou à remettre au syndicat CGT de ton entreprise



Communiqué de la CGT Fonction publique

Rendez-vous salarial du 18 juin 2018

Les agents publics sacrifiés !

Le président des riches et son gouvernement programment une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des agents publics

Lors du « rendez-vous salarial » de ce jour, la CGT avec l'ensemble des organisations syndicales, a porté haut et fort les revendications des personnels parmi lesquelles l'augmentation de la valeur du point d'indice, l'abrogation du jour de carence, des mesures fortes pour l'égalité salariale femme/homme, la revalorisation des carrières et des indemnités de missions et de transport, la reconduction de la GIPA 2018, etc... .

Face à ce front syndical, sur le sujet majeur de la valeur du point d'indice, le gouvernement s'est refusé à entendre la revendication principale des agents de la Fonction publique et a annoncé la poursuite du gel de la valeur du point pour l'année 2019. Cette décision motivée par des considérations idéologiques et budgétaires consiste au final à programmer une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des personnels.

La reconduction du dispositif GIPA pour l'année 2018 a été annoncée.

Des mesures nouvelles ont été annoncées sur la revalorisation de l'indemnité d'hébergement et de l'indemnité kilométrique en cas de déplacement professionnel, sur les conditions de monétisation des jours placés sur les Compte-épargne temps dans la FPE et la FPT, sur la correction des problèmes de compensation de la hausse de la CSG pour les agents n'ayant pas de primes.

La CGT souligne que ces mesures ne concernent que des fractions minoritaires des effectifs de la Fonction publique.

Le gouvernement a par ailleurs confirmé l'annonce déjà faite en octobre 2017 d'application à partir du 1^{er} janvier 2019 des mesures PPCR gelées pour l'année 2018. Sur ce sujet le gouvernement se livre à une opération de communication consistant à survaloriser des mesures actées depuis plusieurs années et prises dans un contexte marqué par six années consécutives de gel de la valeur du point d'indice.

Sur l'égalité salariale femmes/hommes, le gouvernement a renvoyé au chantier de discussion en cours sans faire d'annonce. L'ouverture d'un chantier sur le logement des agents a été mis en perspective.

Le gouvernement persiste dans sa politique d'austérité consistant à sacrifier les fonctionnaires et agents publics. D'un côté des dizaines de milliards d'euros sont octroyés aux classes sociales les plus riches, aux actionnaires, au patronat. De l'autre, il refuse d'augmenter les salaires, les traitements, les retraites, les pensions, les minimas sociaux,

Dans une telle situation, il est nécessaire d'élever le rapport de force.

D'ores et déjà, la CGT Fonction publique s'inscrit résolument dans la journée unitaire de mobilisation interprofessionnelle du 28 juin.

Elle proposera, lors de la prochaine rencontre unitaire des organisations syndicales de la Fonction publique, de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour donner les suites nécessaires aux actions déjà entreprises.

Montreuil, le 18 juin 2018



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Montreuil, le 21 juin 2018

Objet : Préavis de grève pour la journée du 28 juin 2018

Monsieur le Ministre,

Une journée de mobilisation interprofessionnelle est organisée, le 28 juin 2018, par les organisations CGT, FO, UNEF, UNL, FIDL.

A cette occasion, les personnels pourront, comme ils l'ont déjà fait les 22 mars et 22 mai, réaffirmer leur hostilité aux grands axes de la politique menée dans la Fonction publique.

En conséquence, la présente correspondance vaut préavis de grève pour la journée du jeudi 28 juin 2018, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval, pour l'ensemble des agents de la fonction publique de l'État.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général de l'UFSE
Jean-Marc CANON

Copie à M. Le Goff, Directeur Général de la Fonction publique.

Imposons une autre logique politique et économique !

Depuis plusieurs mois la lutte est à l'ordre du jour dans différents secteurs du privé et du public. Que ce soit les cheminots contre la casse de leur statut et pour un véritable service public ferroviaire, des fonctionnaires en action le 22 mai dernier avec l'ensemble des organisations syndicales, dans l'énergie, ou encore les retraités toujours mobilisés contre la hausse de la CSG. Les jeunes contre parcousup et la sélection à l'université. On peut également citer, parmi tant d'autres, quelques luttes emblématiques dans le privé comme celle des salariés de Carrefour... ces luttes s'inscrivent dans un combat de société contre la remise en cause de notre modèle social et républicain. Les politiques mises en œuvre depuis des décennies et aggravées par les choix du gouvernement Macron et de son donneur d'ordre : le Médef.

Les politiques mises en place relèvent d'une logique de placer l'entreprise au centre de la société française, le prélèvement des impôts « à la source » en est un exemple. Et pour placer l'entreprise au centre il faut réduire les services publics et les biens communs, privatiser pour dégager des marchés et enrichir les actionnaires alors que les inégalités explosent, c'est également le sens de la loi PACTE !

Un récent rapport d'OXFAM et Basic (Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne) tente d'estimer le rapport de force entre le capital et le travail en France en analysant la façon dont les entreprises du CAC40 utilisent leurs profits. Le résultat est impressionnant : sur 100 euros de bénéfices entre 2009 et 2016, 67,4 ont servi à rémunérer les actionnaires, 27,3 ont été réinvestis dans l'entreprise et 5,3 euros ont été distribués aux salariés sous forme de participation et d'intéressement.

Entre 2009 et 2016, sur 100 euros de bénéfices des entreprises du CAC 40 :

67,4 ont été versés aux actionnaires,
27,3 ont été réinvestis dans l'entreprise
5,3 euros ont été distribués aux salariés ...

En clair, nous n'avons jamais autant travaillé pour continuer d'enrichir les riches !

**Il y en a assez !
Il faut changer de logique
politique et économique !**

Face à ce mécontentement généralisé, la CGT propose d'agir autour de propositions concrètes pour améliorer le quotidien du monde du travail et la création de milliers d'emplois et un autre projet de société de progrès social.

- **L'augmentation des salaires et des pensions**, la reconnaissance des qualifications et l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes.

- **Porter le SMIC à 1800€** et comme base de départ des grilles des salaires.

- **La réduction du temps de travail** à 32 heures pour les salariés à temps plein et la fin des temps partiels imposés.

- **Des droits nouveaux** et une véritable protection sociale pour tous.

- **Des services publics** partout et pour tous répondant aux besoins des populations

Au plan général, il n'y a aucune fatalité à subir plus longtemps la hausse de la CSG, le gel des salaires et des embauches, les cadences infernales ou la baisse des APL. Tout est question de rapport de force, comme cela l'était déjà en 1968 ! La France, avec 44 milliards d'euros de dividendes reversés en 2017 par les entreprises du CAC 40 à leurs

actionnaires, est championne d'Europe. Pour l'économie du pays, la croissance, la création d'emplois : il faut augmenter les salaires !

D'autres choix sont résolument possibles et ils passent par une autre utilisation et répartition des richesses créées par le travail. Cela passe par la réduction du temps de travail, par l'égalité professionnelle et salariale, mais aussi par l'essor des services publics.

**Jeudi 28 juin
Manifestation unitaire
14h00 - Bastille**



POURSUIVONS LA LUTTE LE 28 JUIN 2018 !

Depuis plusieurs mois, les luttes s'intensifient dans nos secteurs professionnels. En cause, les annonces de plans sociaux (Carrefour, Cora, Auchan, Monoprix, Intermarché...), alors que dans le même temps, les dividendes des actionnaires augmentent. Ces entreprises continuent à bénéficier d'exonération de cotisations salariales, du CICE, sans contrôle ni contrepartie.

En fait, tout le secteur du Commerce et des Services est touché par ces restructurations, laissant des milliers de salarié.e.s dans un désarroi total face à un Patronat et un Gouvernement mutiques, voire méprisant.

En effet, les politiques mises en œuvre relèvent d'une logique de casse de nos acquis et de nos conquies sociaux, réduisant notre pouvoir d'achat, entre autres, et aggravant la paupérisation des salarié.e.s de nos secteurs.

C'est dans ce climat dégradé au sein de nos secteurs que la convergence des luttes Privé comme Public prend tout son sens.

Dans la continuité de nos nombreuses actions, comme celles du 22 mai 2018 devant la Gare Saint-Lazare, du 26 mai 2018 et du 15 juin 2018 devant l'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour, afin d'exiger une meilleure répartition des richesses et l'arrêt de tous les plans sociaux, notre Fédération appelle à la mobilisation du plus grand nombre de salarié.e.s pour toutes les initiatives locales et départementales, dans la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle dans la plus grande unité possible le 28 JUIN 2018.

**FAISONS DU 28 JUIN UNE GRANDE JOURNÉE
DE REVENDICATIONS ET DE MOBILISATIONS !**

Des initiatives seront organisées partout sur le territoire.



LA FEDERATION COMMUNIQUE

JOURNÉE D'ACTION DU 28 JUIN 2018

« LES TRAVAILLEURS VAINCRONT SUR LEURS LIEUX DE TRAVAIL »

Les choix politiques, économiques, sociaux, culturels, militaires et policiers du tandem Macron/Medef poursuivent les stratégies réactionnaires pur jus. Les réformes rétrogrades se succèdent et approfondissent encore les inégalités, poussant une part toujours plus importante de la population dans des impasses. Casse du Code du travail, des droits syndicaux, des services publics et de la fonction publique, de la formation professionnelle, des retraites, de la Sécurité sociale... la besace de Macron s'alourdit chaque jour. Complètement hors sol, Jupiter déterre maintenant Clémenceau, l'un des ennemis les plus acharnés de la classe ouvrière de la période de la 1^{ère} guerre mondiale, au nom d'un rassemblement national des Français contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. On a les références qu'on peut !

Le patronat de nos professions embraye le pas. Remise en cause des acquis sociaux et syndicaux, dégradation considérable des conditions de travail, aggravation de la précarité, mise en cause des conventions collectives, bas salaires sont des réalités quotidiennes que subissent les salariés.

Aussi, de nombreuses luttes se développent-elles dans toutes les professions et sur tout le territoire, comme les manifestations des retraités le 14 juin auxquelles ont participé de nombreux retraités de nos professions. Loin de la résignation ânonnée comme un mantra par le gouvernement et les médias aux ordres, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes, les travailleurs sont mobilisés pour refuser cette casse et construisent des alternatives comme à la Sncf, dans l'énergie, les hôpitaux et dans nombre d'entreprises et secteurs de nos professions.

A l'appel de la CGT, de FO, de l'UNEF, de l'UNL et de FIDL, une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle est programmée le 28 juin. Cette nouvelle journée est la preuve de notre détermination et de l'élargissement de la contestation. Elle s'inscrit dans un processus revendicatif de construction du rapport des forces qui se poursuivra pendant l'été et à la rentrée. De nombreuses luttes, initiatives, mobilisations s'organisent dans les entreprises, sur les lieux de travail, pour exiger la satisfaction des légitimes revendications des travailleurs.

La Fédération appelle l'ensemble de ses syndicats à s'engager le 28 juin, sous toutes les formes décidées avec les salariés, pour faire de cette journée une réussite revendicative. « Les travailleurs vaincront sur leurs lieux de travail », un des mots d'ordre de 68, est toujours d'actualité.

Montreuil,
Le 15 juin 2018



Paris, le 20/06/2018

MOBILISATION POUR LES DROITS SOCIAUX ET POUR LE SERVICE PUBLIC : TOUTES ET TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE ET EN ACTION LE 28 JUIN !

Fédération Nationale
des Syndicats du Spectacle,
du Cinéma, de
l'Audiovisuel
et de l'Action Culturelle
CGT

14-16 rue des Lilas
75019 Paris
tél. 01 48 03 87 60
fax. 01 42 40 90 20

Le gouvernement a lancé une vaste offensive de démontage des droits sociaux comme des services publics.

Dans le champ du ministère de la culture, l'attaque vise autant l'audiovisuel public que le spectacle vivant, notamment les différents opérateurs que sont les opéras et théâtres nationaux. La discussion budgétaire, dont les arbitrages auront lieu cet été, annonce une cure d'austérité sans précédent, et ce malgré les plans déjà néfastes des précédents gouvernements.

Le ministère de la Culture est exsangue et n'arrive pas à remplir ses missions. L'emploi est menacé en son sein même mais aussi dans tous les secteurs qui dépendent de son administration : spectacle vivant, audiovisuel et cinéma entre autres.

Les phénomènes de concentration entre les mains de quelques grands groupes qui entendent dicter leur loi, celle du marché, menace l'existence même de nombre de nos activités.

Ce chantage à l'emploi se traduit par une pression sur les revenus des salariés et des auteurs. Nos employeurs profitent de la situation pour refuser les augmentations dues, dans ce contexte de confiscation des richesses produites par notre travail.

Les droits sociaux mutualisés sont dans la même logique de remise en cause. Le projet de loi cyniquement intitulé « liberté de choix de son avenir professionnel » menace l'existence de l'Afdas, qui a pourtant prouvé son efficacité pour permettre l'accès de toutes et tous à la formation continue, salariés permanents et intermittents du spectacle, ou auteurs.

Les ordonnances ont également fragilisé les droits dans les entreprises et menacent des organismes indispensables comme le FNAS ou les CHSCT de branches.

Et le gouvernement entend s'attaquer aux minima sociaux et aux retraites, toujours dans une logique de nivellement par le bas.

Il ignore les propositions que portent la Cgt pour le travail, l'emploi, la lutte contre la précarité, et le besoin de protection sociale.

Pour faire entendre nos revendications et contrer ses attaques, la CGT Spectacle appelle à la grève pour rejoindre les manifestations et dépose un préavis de 24 heures le 28 juin de zéro heure à minuit couvrant l'ensemble des personnels.

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.

LE 28 JUIN 2018

Journée interprofessionnelle D'ACTION

De longue date, la Fédération Nationale des Industries Chimiques s'est inscrite dans l'interprofessionnalisation des luttes et des actions par la convergence des revendications.

Si, dans nos entreprises, des luttes victorieuses démontrent que les avancées sociales sont liées au rapport de forces établi par les salariés avec la CGT, pour s'opposer aux réformes de la coalition gouvernement/patronat/capital, seules des actions interprofessionnelles nationales pourront nous permettre de gagner sur les revendications et le projet sociétal de la CGT.

Dans ce contexte de régression sociale, de casse du Code du travail, de casse de la protection sociale, de casse des statuts et des Conventions collectives, des Services publics, la FNIC-CGT invite ses syndicats à participer à l'organisation et à s'inscrire dans les actions définies en territoires, en lien avec les Unions départementales et locales pour le **28 juin**.

Ce **28 juin**, revendiquons des Conventions collectives de haut niveau, qui ne sont pas que la simple retranscription du Code du travail, sans amélioration des droits pour les salariés et qui s'imposent aux employeurs de nos branches.

NOUS DEVONS REVENDIQUER UN PROJET COMMUN :

- ⇒ Abrogation des lois Rebsamen, El Khomri et des ordonnances travail ;
- ⇒ Augmentation immédiate du SMIC, des salaires et des pensions ;
- ⇒ L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- ⇒ 32 heures de travail hebdomadaire pour un temps plein ;
- ⇒ La retraite à taux plein à 60 ans, avec départ ; anticipé pour travaux pénibles ;
- ⇒ Le 100 % sécu
- ⇒ ...

Face à l'arrogance d'un pouvoir qui mène une lutte des classes contre les plus pauvres (baisse des APL, minima sociaux, augmentation de la CSG), c'est dans une riposte collective, salariés du privé et du public, retraités, privés d'emploi et de la jeunesse que nous gagnerons nos droits et défendrons notre modèle social.

Entre 2009 et 2016, sur 100 euros de bénéfices des entreprises du CAC 40 :

67,4 € ont été versés aux actionnaires,
27,3 € ont été réinvestis dans l'entreprise
5,3 € ont été distribués aux salariés

En clair, nous n'avons jamais autant travaillé pour continuer d'enrichir les riches !

**Il y en a assez !
Il faut changer de logique politique et économique !**

Nous sommes face à une offensive globale du monde capitaliste, personne n'est épargné sauf les plus riches.

C'EST EN DONNANT DES PERSPECTIVES POSITIVES AUX SALARIÉS QUE POURRA SE DÉVELOPPER LA RIPOSTE GLOBALE AU PLAN DE SOCIÉTÉ PATRONAL QU'ON NOUS IMPOSE AUJOURD'HUI !

Convergeons la lutte dans les entreprises de l'énergie !

Depuis plusieurs semaines, les travailleurs du service public du gaz et de l'électricité, avec les syndicats de la FNME CGT, sont dans la lutte. Cette lutte s'organise sous plusieurs formes avec des salariés grévistes qui occupent des sites, interpellent et envahissent des comités d'établissements ainsi que de commissions secondaires du personnel, ou encore interpellent la population et des élus de la Nation pour démontrer leur attachement à la nécessité d'un service public avec des garanties collectives et statutaires de haut niveau.

Avec plus de 150 sites de travail impactés par ce mouvement dans les entreprises GRDF, ENEDIS et SERVAL, les salariés revendiquent une hausse de leur pouvoir d'achat et un réel service public de l'énergie de proximité, avec des effectifs conformes à leurs missions statutaires.

A l'inverse, le patronat, notamment des industries électriques et gazières, aidé par un gouvernement néolibéral n'a de cesse de dégrader le service public et de mépriser les salariés qui font au quotidien tourner ces entreprises. L'annonce de la privatisation d'ENGIE embarquée dans la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) va dans le sens de cette analyse.

La colère monte dans le pays et bien au-delà des agents de la distribution électrique et gazière car des salariés de centrales nucléaires et thermiques ont rejoint le mouvement sur leurs propres cahiers revendicatifs locaux. Plus que jamais, la période se prête à faire converger les luttes et les revendications des salariés pour que le patronat et le gouvernement entendent et acceptent nos exigences !

Même si leur objectif commun est de rendre toujours plus riche ceux qui ont tout en ghettoïsant le reste des travailleurs, cette bataille s'inscrit dans une lutte entre classes sociales et Victor Hugo ne serait pas dépaycé... Pour la FNME CGT, le but c'est l'émancipation collective et non l'individualisme au profit des plus riches prôné par le monarque Macron et sa petite bourgeoisie qui l'entoure tels le Président Levy pour EDF (ENEDIS étant sa filiale) et la Directrice Générale Kocher pour ENGIE (GRDF étant sa filiale), pour ne citer qu'eux.

De même, nos combats contre l'ouverture des concessions hydrauliques aux appétits financiers de l'Europe libérale, les fermetures des centrales thermiques à partir du charbon d'EDF et UNIPER, la fermeture de la centrale de Fessenheim, la fermeture des dispatching régionaux RTE, le dumping social et les suppressions massives d'emplois dans les entreprises des IEG sont plus que légitimes et nécessaires pour s'assurer que le service public puisse encore répondre à l'intérêt général et aux besoins de la population.

Que dire de la casse organisée de nos protections sociales, de nos retraites, de la réduction des moyens de proximité pour nos SLVie et la casse de nos statuts. Une honte !!

Il faut stopper dès à présent la tentative de hold-up organisée par le patronat des IEG et certaines autres fédérations syndicales sur les excédents de la CAMIEG, cet argent doit uniquement servir l'amélioration des remboursements de santé.

Nos oppositions à la privatisation totale d'ENGIE avec ses conséquences sur les centres d'appels, l'activité GNL, l'avenir des stockages gaziers, les fermetures de boutiques de proximité et la réalisation des missions de service public vont de pair avec la stratégie industrielle et sociale d'EDF.

Cette politique libérale et capitaliste se place dans un contexte où les remontées de dividendes illégitimes aux actionnaires de ces deux groupes sont faramineuses !

Toutes ces oppositions et luttes sont dérangeantes pour nos gouvernants. C'est pour cela qu'ils veulent criminaliser l'activité syndicale par des assignations au tribunal par ENEDIS, comme à Aix en Provence et Marseille, voir des lettres d'entretiens préalables à GEG. Proprement scandaleux !!!

Face à cela, une seule réponse possible, Résistance !!!

Cette résistance doit être collective !!!

Créons les conditions de l'élévation du rapport de force en gardant ceux qui luttent et en allant chercher ceux qui n'y sont pas encore. Résister doit être notre riposte globale à toutes les attaques que nous subissons et cela passe forcément par gagner la mise en place d'un nouveau service public de l'énergie.

Cette résistance collective, c'est notre bien commun, pour l'intérêt général !!

Attention, à toutes celles et ceux qui s'attaquent à un militant de la CGT, vous vous attaquez à toutes la CGT ! Vous êtes et serez toujours nos ennemis de classe, nous résisterons collectivement !

Forte de ce constat, la FNME CGT revendique un service public de l'énergie et des mines dans l'intérêt des usagers avec :

- La création d'emplois statutaires pour répondre aux besoins des usagers avec la ré-inter-nalisation des activités.
- L'arrêt des suppressions d'emplois, des fermetures d'agences et de dispatching.
- Une politique industrielle nationale sur la production d'énergie avec l'arrêt des fermetures de centrales (thermiques et nucléaires) et des privatisations (hydraulique).
- L'augmentation du SNB de 200 € pour tous les agents.
- L'octroi de 4 NR pour tous.
- La revalorisation des pensions retraites.
- Des moyens bénévoles pour répondre aux besoins des agents dans nos SLVie.
- Une protection sociale minière et dans l'énergie de haut niveau.
- L'arrêt de la criminalisation de l'activité syndicale.

Trois dates à retenir pour participer à cette lutte en grève :

21 juin 2018,

la FNME CGT appelle l'ensemble des travailleurs des entreprises du champ de la FNME CGT à la grève et à toutes autres formes d'actions pour élever le rapport de force.

26 juin 2018,

la FNME CGT appelle les agents du secteur GAZ à un rassemblement devant la Tour ENGIE à La Défense.

28 juin 2018,

la FNME CGT appelle l'ensemble des travailleurs à participer pleinement à la journée d'action interprofessionnelle de grève, en portant les revendications pour un service public de l'énergie et minier dans l'intérêt des usagers, en participant aux manifestations et toutes autres formes d'actions qui conviendront aux travailleurs en lutte.

Sécurité Sociale

MSA

RSI

Mutualité

Retraite et Prévoyance

Aide et Maintien à
Domicile

Pôle Emploi

Missions Locales/PAIO

Régies de Quartier

Associations/Divers



Appel du 28 juin 2018

Le gouvernement poursuit et accélère sa politique sociale régressive, le constat est sans appel : **Il s'agit d'en finir avec protection sociale solidaire et universelle.** Malgré un exercice désormais classique de discours démagogique pour cacher l'inexistence des mesures sociales et une stratégie de détricotage de la protection sociale à la française, aucun doute n'est permis quant au projet déjà bien entamé.

Nous ne pouvons pas rester sans réagir, nous devons continuer le combat, plus que jamais, dans un contexte difficile, **mais il n'y pas de victoire sans la lutte !**

Pour Macron, comme pour ses amis du MEDEF, le but du « pognon » est d'abord d'aller grossir les profits de ceux qui en ont déjà bien assez, en réduisant toujours la part de ceux qui n'en ont pas, et en leur retirant les droits dont ils disposent.

Le travail continue à se précariser dans le secteur des aides à domicile. A pôle emploi les tensions n'ont jamais été aussi vives avec un taux chômage qui ne recule pas. Dans la sécurité sociale, les COG viennent encore entériner la poursuite des suppressions d'emplois (8000 dans la maladie, 2200 dans la famille...). La suppression du RSI et la dégradation des conditions de travail dans la MSA, sans oublier les mutuelles et les Groupes de Protection Sociale en perpétuelle réorganisation conduisant à des licenciements, complètent le tableau noir de la remise en cause de notre modèle social. La prochaine victime sera notre système de retraite.

Alors oui il nous faut lutter, à l'image de nos camarades cheminots qui mènent un combat exemplaire et à qui nous réitérons notre soutien total.

C'est pourquoi la fédération FNPOS CGT appelle tous les syndicats, sur tout le territoire, à se prendre part aux initiatives locales, dans des mobilisations pouvant aller jusqu'à la grève.

« La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat » H. KRASUCKI

APPEL DE LA CEF DU 20 ET 21 JUIN 2018

La CEF de la FNPOS CGT, réunie les 20 et 21 juin, a débattu des conséquences délétères des projets antisociaux qui nous touchent au plus près :

- *Loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) ;*
- *Plan Buzyn pour les maisons de retraite ;*
- *Réforme Pénicaud de la formation professionnelle ;*
- *Plan de suppressions de milliers d'emplois dans la protection sociale ;*
- *Attaques sur l'assurance chômage ;*
- *Offensives sur l'aide, l'accompagnement et les soins à domicile ;*
- *Suppression du RSI ;*
- *Dégradation des conditions de travail dans toutes les professions relevant de notre champ fédéral.*

Elle constate que M. le président de la République (un tempérament taquin pourrait nous amener à l'appeler « Manu », mais nous nous en garderons) et le gouvernement de M. Philippe, loin de prendre en considération les inquiétudes et revendications des salariés, persistent à considérer que le salut économique de la France ne peut venir que du patronat et de la dynamique concurrentielle du secteur privé marchand.

Quand Manu – pardon, M. le président de la République – laisse entendre que le « pognon de dingue » englouti dans les minima sociaux ne donne pas le retour sur investissement escompté, il semble négliger le fait que la responsabilité n'en incombe pas à leurs bénéficiaires. Nous l'attribuerions plus volontiers à un patronat subventionné pour embaucher, mais qui s'en exonère avec une légèreté qu'un examen objectif oblige à caractériser de coupable. Doit-on rappeler les 60 milliards au titre du CICE pour le grand patronat ? Les 40 milliards d'exonération de cotisations patronales ?

À ces déclarations provocatrices complaisamment relayées par des médias enthousiastes, il nous faut opposer le refus de ne pas se plier aux injonctions brutales des technocrates et affirmer notre détermination à faire du progrès social l'horizon de la seule politique digne d'être menée.

Aussi, la journée d'action du 28 juin doit constituer un rappel vigoureux de nos exigences. Et ensuite ? La période estivale n'étant pas propice à la tenue de grandes manifestations, la mobilisation de nos forces devra porter sur la propagande, en particulier sur notre proposition, réaffirmée à notre dernier CFN, du 100 % Sécu, et en prenant appui sur notre campagne fédérale « Emploi, salaires, protection sociale : l'antidote au plan Macron ».

Soyons à l'offensive, soyons déterminés à créer par l'action collective le rapport de force nécessaire, à soutenir le mouvement des camarades cheminots et à mettre en œuvre, dès à présent, les conditions favorables aux grèves et aux manifestations qui ne manqueront pas de survenir à la rentrée.

Et d'ici là, tous en grève et dans l'action le 28 juin !

« LA RÉGRESSION SOCIALE NE SE NÉGOCIE PAS, ELLE SE COMBAT ! »

HENRI KRASUCKI



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

MOBILISATION ET ACTION LES 28 ET 29 JUIN POUR LE PROGRES SOCIAL ET GAGNER UN STATUT POUR TOUS LES METALLOS

La FTM-CGT et ses syndicats ont la volonté de poursuivre leurs efforts pour continuer à élever le rapport de forces dans notre profession.

Peser sur le contenu des négociations nationales face à l'UIMM et dans chacune des entreprises, nécessite de poursuivre nos campagnes de distribution de tracts, de journées d'études, d'explication et de conviction ainsi que de prises d'initiatives afin que les métallos gagnent une Convention Collective Nationale (CCN) de haut niveau.

La FTM-CGT a décidé d'un nouveau temps fort d'actions en appelant, dans toutes les entreprises où nous sommes organisés, **à 1 H de grève minimum le 29 juin prochain**, date d'une nouvelle séance de négociation à l'UIMM, pour porter ensemble nos revendications, notamment sur temps de travail pour une réelle réduction du temps de travail à 32 H, sans perte de salaire et créatrice d'emplois stables.

La FTM-CGT est engagée dans un processus de mobilisation pour permettre la préparation d'initiatives d'actions décidées en des assemblées générales avec les syndiqués et les salariés.

Réunies le 12 juin dernier, **les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, UNEF, UNL et FIDL ont décidé d'une mobilisation interprofessionnelle, avec la plus grande unité possible, pour la journée du 28 juin 2018** ayant pour objectif de porter partout sur le territoire nos revendications communes (pouvoir d'achat, défense du secteur public comme privé, maintien des statuts, etc).

La FTM-CGT veut participer aux mobilisations interprofessionnelles et unitaires qui sont de nature à rassembler et faire converger les luttes.

Pour cela elle propose d'articuler la bataille revendicative du « général au particulier », en participant activement aux deux actions des 28 et 29 Juin prochain.

Ces journées de lutte sont complémentaires et permettront de développer le rapport de forces, face aux enjeux liés à la négociation nationale et aux revendications des salariés. C'est aussi **par cette voie que passe l'ancrage revendicatif à l'entreprise et la convergence des luttes.**

La FTM-CGT appelle

- **l'ensemble des salariés de la métallurgie le 28 juin à cesser le travail dans leurs entreprises, pour leurs revendications (salaires, emploi, conditions de travail) et à participer aux manifestations unitaires qui seront organisées dans les territoires.**
- **le 29 juin prochain les syndicats CGT à organiser un arrêt de travail d'une heure minimum dans les entreprises** pour porter ensemble une convention collective nationale de haut niveau.



28 JUIN 2018

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !

APRÈS :

- ➡ *la casse du code du travail,*
- ➡ *les attaques envers les demandeurs d'emploi,*
- ➡ *le retour du jour de carence dans la Fonction Publique,*
- ➡ *l'augmentation de la CSG,*
- ➡ *la remise en cause des droits à retraites complémentaires obligatoires AGIRC-ARRCO,*
- ➡ *le gel des salaires,*
- ➡ *la réforme ferroviaire,*
- ➡ *les attaques contre les conventions collectives et le Statut de la Fonction Publique.*

UNE NOUVELLE OFFENSIVE « EN MARCHÉ » S'ANNONCE PAR DES ATTAQUES CONSÉQUENTES ENVERS NOS CONQUIS SOCIAUX :

- ☑ *fin de notre système solidaire de retraite,*
- ☑ *fin des régimes spécifiques et des pensions de réversion,*
- ☑ *suppression du statut des fonctionnaires et recours massif aux contractuels,*
- ☑ *annonce d'un 2^{ème} jour férié travaillé non payé,*
- ☑ *une volonté de réformer l'action sociale,*
- ☑ *la réduction des financements des collectivités locales pour le handicap et les personnes âgées ,*
- ☑ *le plan d'économie de 1.2 milliards d'€ d'ici 2022 dans les hôpitaux avec la suppression d'au moins 35 000 postes...*

Mais où sont les promesses du candidat Macron de ne pas toucher aux effectifs hospitaliers ?

Rien n'arrête le Président de la République dans sa politique d'austérité pour mieux rémunérer les intérêts des Ultras riches !

Les professionnel.le.s de la Santé et de l'Action Sociale rejettent cette politique de la finance qui méprise les usagers, les résident.e.s et les salarié.e.s. Ils dénoncent la réduction des moyens de fonctionnement alloués aux établissements et structures du social et médico-social.

On entend partout que les urgences sont saturées, que les établissements psychiatriques sont déshumanisés, que les services de protection de l'enfance n'ont de protection que le nom, que nos aîné.e.s sont maltraité.e.s ou délaissé.e.s dans les EHPAD ou les services de soins à domicile...

Face à ces choix politiques autoritaires du financier MACRON au profit du MEDEF et des actionnaires, les professionnel.le.s ont développé des résistances, des luttes de services, d'établissements, dans tous les secteurs de la Santé et de l'Action Sociale, qu'ils soient publics, associatifs ou « lucratifs ».

Leurs victoires sont bien la preuve que les salariés, unis et solidaires, peuvent faire plier les dirigeants!

POUR QUE LE GOUVERNEMENT CHANGE DE LOGIQUE, NOUS AVONS BESOIN DE LA MOBILISATION DE TOUS ET TOUTES.

EXIGEONS TRÈS FORT D'AVOIR :

- ☞ les moyens de bien travailler pour une prise en charge ou un accompagnement de qualité de nos patient.e.s ou résident.e.s**
- ☞ une reconnaissance salariale de nos qualifications et une revalorisation des pensions**
- ☞ une protection sociale de haut niveau pour la santé, la retraite, les droits familiaux, l'emploi...**
- ☞ des conventions collectives et un statut de la Fonction Publique de haut niveau**
- ☞ l'égalité professionnelle**
- ☞ les moyens d'articuler vie privée et vie professionnelle**



**UNI.E.S ET DÉTERMINÉ.E.S,
LES SALARIÉ.E.S DÉTIENNENT LE POUVOIR
DE FAIRE CHANGER LES CHOSES !
IL EST DONC URGENT DE SE MOBILISER.**

TOUS ENSEMBLE LE 28 JUIN



Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :



Appel à la mobilisation 28 juin 2018

EHPAD : Le gouvernement doit aller plus loin

Nous nous sommes mobilisé.e.s massivement le 30 janvier et le 15 mars pour dénoncer la situation dramatique dans les EHPAD, les SSIAD et pour l'aide à domicile. Les citoyennes et citoyens, les familles étaient mobilisés avec nous. Grâce à ces deux mobilisations d'ampleurs, nous avons gagné la bataille des idées et personne ne peut plus nier la souffrance que contiennent ces établissements. Nous avons besoin d'un bien meilleur accompagnement et d'une prise en charge de qualité des personnes âgées en perte d'autonomie !

OÙ EN SOMMES AUJOURD'HUI ?

La ministre a présenté sa « feuille de route ». Nous constatons avec une grande déception des mesures insuffisantes pour répondre à une démarche de qualité de soins et de prises en charge dans les établissements et à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Pourtant, les différents rapports parlementaires, ou celui du CESE ont mis en évidence la situation dramatique. La France a accumulé un grand retard dans l'aide et la prise en charge des personnes âgées, tant

à domicile qu'en établissement tel prévu par la loi d'adaptation du vieillissement de 2006. Cette situation inacceptable induit une grande souffrance des salarié.e.s.

Pour la CGT la démarche de qualité passe par des moyens humains et matériels.

Cette démarche ne peut se faire qu'en déployant les dotations financières nécessaires pour la création de 200 000 emplois, avec des formations, des revalorisations salariales.

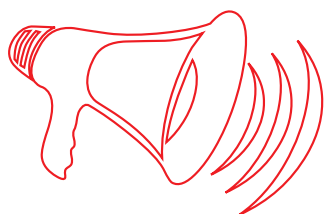
Le financement est possible.

La politique actuelle se fait au détriment du développement de la protection sociale et des Services publics, du développement de l'emploi, des salaires et des pensions.

La CGT fait des propositions pour financer la Sécurité Sociale et développer l'emploi. Il serait temps qu'elles soient soumises à la négociation !

Il est urgent d'améliorer les conditions de travail salarié.e.s des EHPAD pour leur santé et pour leur satisfaction de soigner dignement les personnes âgées en perte d'autonomie.

Il y a donc urgence à continuer et amplifier le processus de mobilisation.



LE 28 JUIN 2018, LA CGT SANTÉ ET ACTION SOCIALE APPELLE À MAINTENIR LA PRESSION :

- ➔ **Organisons une heure de débrayage dans tous les établissements pour personnes âgées avec le soutien des usagers et des familles,**
- ➔ **Salarié.e.s des EHPAD, des SSIAD et aides à domicile, rejoignons les manifestations organisées dans les territoires.**



Préparation de la journée du 28 juin - Note aux organisations

La journée nationale du 28 juin appelée par la CGT, par FO, l'UNEF, l'UNL et la FIDL, se présente pour notre champ fédéral dans un contexte marqué par une nette accélération des attaques gouvernementales contre le statut et les services publics. Les syndicats de la fédération sont invités à se rapprocher de leur UD et union régionale, qui détermineront dans l'unité la forme que prendra cette journée. Par ailleurs, en ce qui nous concerne, et pour permettre aux syndicats de prendre toutes les initiatives qu'ils jugeront utiles, un préavis de grève est déposé sur le plan national.

Conformément à nos attentes, le 28 juin correspond à un jour de grève des cheminots, qui luttent depuis 3 mois avec détermination pour défendre leur statut et l'entreprise nationale SNCF, les deux éléments étant intimement reliés. Comme chez les cheminots, nous avons établi le lien entre les remises en cause du statut et les remises en cause des services publics. Le 28 nous permettra d'affirmer l'unité de nos revendications interprofessionnelles et la source commune des attaques que nous subissons.

Dans notre champ fédéral, le rapport du comité Action Publique 2022, dont la publication a déjà été décalée 3 fois ne devrait pas être publié dans son intégralité ! Selon nos informations, le gouvernement en extraira ce qu'il entend mettre en œuvre... Mais quoi qu'il en soit, nous connaissons son contenu : c'est celui de la dérèglementation à tous les niveaux.

En ce qui le concerne, dans une audition faite au Sénat le 22 mai dernier, Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat en charge de la fonction publique confirme toutes les dispositions présentées dans le document de concertation sur le « nouveau contrat social des agents publics ». A mots à peine couverts, on nous annonce le passage – sauf dérogation particulière – aux 1607 heures « requises par an », c'est-à-dire le passage à la broyeuse de tous les accords antérieurs au 31 décembre 2001. On nous annonce des assouplissements pour le recrutement de contractuels et la mise en place de « contrats de chantier » adaptés à la fonction publique territoriale. Le 13 juin, le site Acteurs publics indiquait que « l'exécutif ouvre plusieurs milliers de postes de la haute administration aux contractuels ». Il y en aurait 10 000 de prévus, essentiellement dans les collectivités. Il s'agit de permettre à des cadres supérieurs des banques, des compagnies d'assurance, des grandes entreprises du BTP... d'investir les collectivités pour le compte du CAC 40 et accélérer les délégations de service publics et autres privatisations.

Pour mettre en œuvre cette politique, il y a un obstacle majeur à faire voler en éclat : le statut. Le détricotage du statut s'accélère d'autant plus dans la mesure où les collectivités, avec zèle, se sont emparées de l'invitation à expérimenter – c'est-à-dire faire ce qu'elles veulent – faite par le président Macron.

Dans son audition au Sénat, Dussopt a défendu la ligne de l'individualisation des relations entre employeurs et agents publics, notamment en évoquant l'objectif « d'aller plus loin en termes de déploiement de la part individualisée du RIFSEEP ». La question des « sur-effectifs » liés aux fusions-restructurations (le vocabulaire des plans sociaux !) a été évoquée par Dussopt. Il n'est pas possible dans le cadre de cette note d'aborder dans les détails tous les éléments de ce qu'il convient d'appeler une offensive, voire la préparation d'une véritable blitzkrieg (guerre éclair et passage en force) contre l'ensemble de nos droits. Notons cependant l'annonce d'une volonté de « rapprocher les centres de gestion et le CNFPT » qui parachèverait l'éclatement du versant territorial unifié par la formation commune des agents en une multitude de systèmes locaux, certainement concurrentiels les uns vis-à-vis des autres.

Concernant nos **salaires**, le communiqué CGT publié à l'issue du rendez-vous salarial du 18 juin (voir sur le site de la fédération) indique que « Le président des riches et son gouvernement programment une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des agents publics » et invite à renforcer le rapport de force.

Nous le constatons, les **luttés locales** chez les territoriaux ne connaissent pas de ralentissement : bibliothèques, médiathèques, nettoyage, animateurs, agents des routes, ATSEM, Conseil départementaux, communes, SDIS, régions, offices HLM,... Depuis le début de l'année des centaines de luttes, souvent dans des conditions très difficiles mais toujours déterminées, ici contre l'augmentation du temps de travail, là contre les suppressions de poste ou encore pour exiger le retour à des conditions de travail normales, se succèdent.

Dans ce contexte, la journée du 28 juin doit nous permettre de lier nos revendications locales aux politiques nationales et de continuer à alerter les territoriaux sur les intentions destructrices du gouvernement.

A nous de nous saisir de cette date – qui correspond à un jour de grève des cheminots – pour établir une étape dans la mobilisation nécessaire. Au-delà de ce qui concerne les attaques contre notre champ fédéral, le gouvernement engage la même méthode de « concertation » bidon pour démanteler notre système de retraite par répartition fondé sur le salaire socialisé et la solidarité intergénérationnelle. A l'occasion de la journée du 28 juin, la Fédération des Services publics réaffirme son attachement à la CNRACL et son refus de tout système de retraite par point.

Merci de faire remonter à la fédération vos tracts, initiatives et les résultats de celles-ci. Ces éléments seront de nature à préparer le comité national fédéral de rentrée (13 et 14 septembre) qui prendra des dispositions – en lien avec les propositions confédérales - pour lier notre action revendicative, nos mobilisations avec la dernière phase active de préparation des élections professionnelles (dépôt des listes le 27 octobre).

Montreuil, le 19 juin 2018



Montreuil, le 19 juin 2018

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
127, rue de Grenelle
75700 PARIS SP 07

N/Réf : BT/AT
N°179 - 20180619

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour le jeudi 28 juin 2018

Madame et Messieurs les Ministres,

Dans le cadre de l'appel à la journée d'action intersyndicale initiée par la CGT, FO, l'UNEF, l'UNL et la FIDL, et pour permettre aux personnels des collectivités d'engager les actions qu'ils jugeront nécessaires de prendre ce jour-là, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) pour le jeudi 28 juin 2018.

Avec les personnels qui décideront la grève, notre organisation portera notamment les revendications suivantes, tant sur le plan national que local :

- ✓ Une réelle négociation salariale, immédiate, avec le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ✓ L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;

... / ...

- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuelles, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (comité technique et CHSCT) ;
- ✓ L'arrêt des processus de remise en cause des régimes des modalités d'organisation du temps de travail, le respect du cadre des 35h et des dispositifs négociés avant 2001 ;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers, dont la CNRACL, ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité ;
- ✓ Le rétablissement du 1% CNFPT.
- ✓ L'abandon du projet de décret régressif portant sur le congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS).

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT



Secrétaire général

Le 28 juin, TOUS ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LA CASSE SOCIALE

La CGT est engagée, dans la construction d'un rapport de forces, dans l'unité la plus large possible, en mobilisant toutes ses structures en territoires pour faire du 28 juin une grande journée de revendications et de mobilisations en allant, notamment, à la rencontre des travailleurs et de la jeunesse.

La CGT TRANSPORTS appelle à une journée de fortes mobilisations, partout sur le territoire, le jeudi 28 juin 2018 pour combattre les régressions sociales mises en œuvre par le gouvernement sur injonction du patronat.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux salariés(es) des divers secteurs du transport routier, l'heure est à la défense des valeurs essentielles comme notre modèle social.

La CGT TRANSPORTS s'insurge d'une remise en cause de notre protection sociale (CFA, CARCEPT, IPRIAC, etc...) dans un contexte d'explosion des inégalités où le gouvernement ne cherche qu'à ponctionner les plus précaires entraînant une austérité sans précédent.

Ces politiques mises en œuvre relèvent d'une logique d'individualisation au prix de la casse des statuts et des droits collectifs à tous les niveaux. Elles mettent à mal l'équité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale.

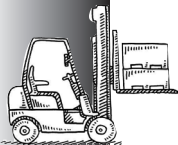
DANS LA BRANCHE DES TRANSPORTS ROUTIERS ET ACTIVITES AUXILIAIRES LE DIALOGUE SOCIAL EST AU POINT MORT !

Blackout total du gouvernement sur les suites de l'accord du 4 octobre 2017. Nous sommes toujours dans l'attente malgré les différents courriers de la Fédération, du respect des engagements du gouvernement quant à la transposition réglementaire des dispositions négociées dans cet accord pour la branche portant sur les amplitudes, les coupures, les vacances et l'indemnisation des frais professionnels, (repas, découchés....) pour les différents secteurs.

Au-delà du devenir de cet accord, bien d'autres dossiers en cours de négociations « déloyales » restent dans l'incertitude comme :

➔ **Les Congés de Fin d'Activité (CFA), l'accord du 19 avril 2017 précise bien les contours de la négociation qui doit aboutir à conforter les CFA au plus tard le 31 décembre 2019.**

➔ **Les classifications, doivent prendre en compte les compétences et savoir-faire des salariés et non de permettre une mobilité professionnelle et la polycompétence voulues par les employeurs.**



L'UE met notre santé et la sécurité des usagers en danger !

Quand l'acheminement des marchandises et des passagers passe avant toute règle de sécurité routière et de santé des salariés du Transport Routier !

Une casse sociale sans précédent dans les transports routiers voulue par l'Union Européenne s'ouvre si nous ne combattons pas pour modifier le « paquet mobilité » !

DIRECTIVE DÉTACHEMENT

- ♦ Exclusion totale du transport international de passagers du champ d'application de la directive.
- ♦ Exclusion totale du cabotage et du transport international des règles d'application de la directive.

TEMPS DE CONDUITE ET DE REPOS

- Adoption de la période de référence de 4 semaines,
- La pause quotidienne de 45 minutes pourra être prise en trois tranches de 15 minutes chacune,
- Adoption du repos hebdomadaire dans les véhicules,
- 12 heures de conduite sur une journée,
- Transport de voyageurs prolongation du temps de travail à 16 heures deux fois par semaine et prolongation de la dérogation de 12 jours au transport national (ce qui signifie conduire 12 jours de suite sans aucun jour de congé).

Le patronat français reste muet sur ces sujets !!

PLUS DE TEMPS DE TRAVAIL ET DE CONDUITE ET MOINS DE REPOS POUR LES CONDUCTEURS



IL Y A URGENCE A REFUSER TOUTES CES PRATIQUES DE DUMPING SOCIAL !

Le **3 juillet à Strasbourg, UNISSONS-NOUS** contre LES RECULS SOCIAUX, combattons tous les mauvais coups en décidant d'agir **ENSEMBLE** pour obtenir d'autres solutions en matière de salaires, d'emplois, de retraite, de protection sociale, de services publics...

Tous ensemble imposons d'autres choix !

Il n'y a pas de victoire sans combats ! Pas de triomphe sans luttes !

BULLETIN D'ADHESION ⇨ Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT
Transport Routier et Auxiliaires du transport

Nom : Prénom : n° Tel :
Adresse : Ville mail :

Entreprise : code APE :
Adresse :

Bulletin à transmettre à la FNST CGT - 263 rue de Paris / Case 423 / 93514 Montreuil cedex
ou à remettre au syndicat CGT de ton entreprise



Communiqué de la CGT Fonction publique

Rendez-vous salarial du 18 juin 2018

Les agents publics sacrifiés !

Le président des riches et son gouvernement programment une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des agents publics

Lors du « rendez-vous salarial » de ce jour, la CGT avec l'ensemble des organisations syndicales, a porté haut et fort les revendications des personnels parmi lesquelles l'augmentation de la valeur du point d'indice, l'abrogation du jour de carence, des mesures fortes pour l'égalité salariale femme/homme, la revalorisation des carrières et des indemnités de missions et de transport, la reconduction de la GIPA 2018, etc... .

Face à ce front syndical, sur le sujet majeur de la valeur du point d'indice, le gouvernement s'est refusé à entendre la revendication principale des agents de la Fonction publique et a annoncé la poursuite du gel de la valeur du point pour l'année 2019. Cette décision motivée par des considérations idéologiques et budgétaires consiste au final à programmer une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des personnels.

La reconduction du dispositif GIPA pour l'année 2018 a été annoncée.

Des mesures nouvelles ont été annoncées sur la revalorisation de l'indemnité d'hébergement et de l'indemnité kilométrique en cas de déplacement professionnel, sur les conditions de monétisation des jours placés sur les Compte-épargne temps dans la FPE et la FPT, sur la correction des problèmes de compensation de la hausse de la CSG pour les agents n'ayant pas de primes.

La CGT souligne que ces mesures ne concernent que des fractions minoritaires des effectifs de la Fonction publique.

Le gouvernement a par ailleurs confirmé l'annonce déjà faite en octobre 2017 d'application à partir du 1^{er} janvier 2019 des mesures PPCR gelées pour l'année 2018. Sur ce sujet le gouvernement se livre à une opération de communication consistant à survaloriser des mesures actées depuis plusieurs années et prises dans un contexte marqué par six années consécutives de gel de la valeur du point d'indice.

Sur l'égalité salariale femmes/hommes, le gouvernement a renvoyé au chantier de discussion en cours sans faire d'annonce. L'ouverture d'un chantier sur le logement des agents a été mis en perspective.

Le gouvernement persiste dans sa politique d'austérité consistant à sacrifier les fonctionnaires et agents publics. D'un côté des dizaines de milliards d'euros sont octroyés aux classes sociales les plus riches, aux actionnaires, au patronat. De l'autre, il refuse d'augmenter les salaires, les traitements, les retraites, les pensions, les minimas sociaux,

Dans une telle situation, il est nécessaire d'élever le rapport de force.

D'ores et déjà, la CGT Fonction publique s'inscrit résolument dans la journée unitaire de mobilisation interprofessionnelle du 28 juin.

Elle proposera, lors de la prochaine rencontre unitaire des organisations syndicales de la Fonction publique, de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour donner les suites nécessaires aux actions déjà entreprises.

Montreuil, le 18 juin 2018



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Montreuil, le 21 juin 2018

Objet : Préavis de grève pour la journée du 28 juin 2018

Monsieur le Ministre,

Une journée de mobilisation interprofessionnelle est organisée, le 28 juin 2018, par les organisations CGT, FO, UNEF, UNL, FIDL.

A cette occasion, les personnels pourront, comme ils l'ont déjà fait les 22 mars et 22 mai, réaffirmer leur hostilité aux grands axes de la politique menée dans la Fonction publique.

En conséquence, la présente correspondance vaut préavis de grève pour la journée du jeudi 28 juin 2018, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval, pour l'ensemble des agents de la fonction publique de l'État.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général de l'UFSE
Jean-Marc CANON

Copie à M. Le Goff, Directeur Général de la Fonction publique.

Imposons une autre logique politique et économique !

Depuis plusieurs mois la lutte est à l'ordre du jour dans différents secteurs du privé et du public. Que ce soit les cheminots contre la casse de leur statut et pour un véritable service public ferroviaire, des fonctionnaires en action le 22 mai dernier avec l'ensemble des organisations syndicales, dans l'énergie, ou encore les retraités toujours mobilisés contre la hausse de la CSG. Les jeunes contre parcousup et la sélection à l'université. On peut également citer, parmi tant d'autres, quelques luttes emblématiques dans le privé comme celle des salariés de Carrefour... ces luttes s'inscrivent dans un combat de société contre la remise en cause de notre modèle social et républicain. Les politiques mises en œuvre depuis des décennies et aggravées par les choix du gouvernement Macron et de son donneur d'ordre : le Médef.

Les politiques mises en place relèvent d'une logique de placer l'entreprise au centre de la société française, le prélèvement des impôts « à la source » en est un exemple. Et pour placer l'entreprise au centre il faut réduire les services publics et les biens communs, privatiser pour dégager des marchés et enrichir les actionnaires alors que les inégalités explosent, c'est également le sens de la loi PACTE !

Un récent rapport d'OXFAM et Basic (Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne) tente d'estimer le rapport de force entre le capital et le travail en France en analysant la façon dont les entreprises du CAC40 utilisent leurs profits. Le résultat est impressionnant : sur 100 euros de bénéfices entre 2009 et 2016, 67,4 ont servi à rémunérer les actionnaires, 27,3 ont été réinvestis dans l'entreprise et 5,3 euros ont été distribués aux salariés sous forme de participation et d'intéressement.

Entre 2009 et 2016, sur 100 euros de bénéfices des entreprises du CAC 40 :

67,4 ont été versés aux actionnaires,
27,3 ont été réinvestis dans l'entreprise
5,3 euros ont été distribués aux salariés ...

En clair, nous n'avons jamais autant travaillé pour continuer d'enrichir les riches !

**Il y en a assez !
Il faut changer de logique
politique et économique !**

Face à ce mécontentement généralisé, la CGT propose d'agir autour de propositions concrètes pour améliorer le quotidien du monde du travail et la création de milliers d'emplois et un autre projet de société de progrès social.

- **L'augmentation des salaires et des pensions**, la reconnaissance des qualifications et l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes.

- **Porter le SMIC à 1800€** et comme base de départ des grilles des salaires.

- **La réduction du temps de travail** à 32 heures pour les salariés à temps plein et la fin des temps partiels imposés.

- **Des droits nouveaux** et une véritable protection sociale pour tous.

- **Des services publics** partout et pour tous répondant aux besoins des populations

Au plan général, il n'y a aucune fatalité à subir plus longtemps la hausse de la CSG, le gel des salaires et des embauches, les cadences infernales ou la baisse des APL. Tout est question de rapport de force, comme cela l'était déjà en 1968 ! La France, avec 44 milliards d'euros de dividendes reversés en 2017 par les entreprises du CAC 40 à leurs

actionnaires, est championne d'Europe. Pour l'économie du pays, la croissance, la création d'emplois : il faut augmenter les salaires !

D'autres choix sont résolument possibles et ils passent par une autre utilisation et répartition des richesses créées par le travail. Cela passe par la réduction du temps de travail, par l'égalité professionnelle et salariale, mais aussi par l'essor des services publics.

Jeudi 28 juin
Manifestation unitaire
14h00 - Bastille

